



P.12 Dossier PARTOUT EN BRETAGNE À VOS CÔTÉS

COLLECTIVITÉS ET AGRICULTURE



ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#36 Sommaire



P 04 STATION DE KERGUÉHENNEC

P 04 ACHAT DE BOVINS

P 05 DES PRATIQUES AGROÉCOLOGIQUES À GUICHEN

P 06 TÉMOIGNAGE DE CAMILLE LEFEUVRE

P 07 LA FIN DU STATUT DE CONJOINT COLLABORATEUR

P 07 LE « QU'EN-DIRA-T-ON »

P 08 S'INSTALLER SEREINEMENT EN AGRICULTURE

P 10 LA FRANCE À TABLE

P 12 DOSSIER : COLLECTIVITÉS ET AGRICULTURE

P 18 LE DÉSHÉBAGE DES CÉRÉALES D'HIVER

P 20 LE PROJET MASTER

P 22 ROBOT DE TRAITE ET AGROÉCOLOGIE

P 24 RÉSULTATS 2024 DES EXPLOITATIONS EN LAIT

P 26 LA FIDÉLISATION DES SALARIÉS EN PORC

P 27 LE POULET ECC

P 28 LAIT ET CULTURES BIO À LA-VRAIE-CROIX

P 31 PHOTOVOLTAÏQUE ET STOCKAGE

P 32 LE BRÛLAGE DES RÉMANENTS

P 33 UN ATELIER BIOBLITZ À AURAY

P 33 GÉRER DURABLEMENT LES VIVACES

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO





Gaëtan Le Seyec
Président du groupe de travail
« Territoires » de la Chambre
d'agriculture de Bretagne

Prendre part aux débats et à la vie locale

« Au printemps, nous allons élire de nouveaux élus locaux. Leur rôle est essentiel dans la dynamique d'un territoire, dans les projets qui se construisent à court, moyen et long terme. L'agriculture, maillon économique central, doit être à l'initiative et au cœur de ces projets. Pour cela, il faut se connaître, comprendre les enjeux de chacun, partager des objectifs. En dossier dans ce mag, vous pourrez découvrir des exemples de projets que la Chambre d'agriculture mène avec les collectivités locales. Ils traduisent un partenariat de proximité pour une prise en compte réaliste des enjeux de l'agriculture.

Essentiel est aussi l'engagement des agricultrices et des agriculteurs dans les conseils municipaux et communautaires. Je vous invite tous à prendre part aux débats qui vont se tenir en amont de ces élections municipales et à vous impliquer pleinement dans la vie locale. »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

QUINZAINE DE L'INSTALLATION ET DE LA TRANSMISSION

- Le 18 novembre à Hanvec (29)
- Le 21 novembre à Plérin (22)
- Le 25 novembre à Châteaubourg (35)
- Le 27 novembre à Locqueltas (56)

JOURNÉE RÉGIONALE PORCINE

- Le 9 décembre
Plérin (22)

JOURNÉE RÉGIONALE AVICOLE

- Le 4 décembre
Pontivy (56)

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne

Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kerlir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Gabrielle Joly

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Domitille Fouvez, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhijn, Claire Vételé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perotteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambre d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Imprim Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées. Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen. Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502
ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Station expérimentale de Kerguéhennec

La pulvérisation localisée sur le rang

Déjà opérationnelle sur le semoir monograine de la station, la pulvérisation sur le rang, « On'Row », a été testée sur le pulvérisateur.

Éprouvée depuis plusieurs années à Kerguéhennec au semis, la technique « on row » a été testée cette année sur maïs grâce à une adaptation développée par Syngenta et son partenaire Solhead. Le principe consiste à fixer sur la rampe du pulvérisateur, à l'aide de brides spécifiques, des porte-buses selon l'écartement souhaité, soit 75 cm dans notre situation. La pulvérisation du rang a été réduite à une largeur de 25 cm grâce à un écrou indexé à 75° et une buse disposant d'un angle de pulvérisation de 80°. Autre atout non négligeable, nous avons utilisé des buses ASJ AFC 8003 qui sont homo-

loguées pour une réduction de dérive de 66 % à 3 bars.

PEU COÛTEUX ET ADAPTABLE

Les résultats sont globalement satisfaisants : système peu coûteux, adaptable sur la plupart des rampes (repliage possible sans démontage pour notre cas), localisation de la pulvérisation satisfaisante pour des semis « droits ». Certains porte-buses peuvent être compliqués à installer lorsqu'ils seraient à positionner entre deux éléments de rampe. Il est préférable d'opter pour le guidage RTK et de bien maîtriser la



hauteur de rampe pour valoriser au mieux cette technique de pulvérisation « On'Row ». La mise au point sera poursuivie en 2026.

Denis Lebosse

denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr
tinyurl.com/station-kerguehennec



La puce à l'oreille

Achat de bovins

Que dois-je faire des passeports et des asda ?

À l'arrivée des animaux, le vendeur vous transmet les passeports (cartes roses) et les asda (attestations sanitaires à délivrance anticipée). D'autres documents peuvent être joints en fonction des situations : attestation de transport direct, résultat d'analyse...

De votre côté, vous devez vérifier la bonne identification du bovin et l'adéquation avec ses documents (passeport et asda) : présence des deux boucles d'identification identiques, présence

du passeport (carte rose) et de l'asda (carte verte), adéquation des numéros d'identification entre ces documents et les boucles au niveau des déclarations de race, de sexe et d'âge.

Le passeport est à conserver. Pour l'asda, après vérification qu'elles sont correctement remplies au dos (n° EDE, date de la vente, atelier, signature), elles sont à transmettre au GDS.

Afin de limiter au maximum les risques sanitaires, l'introduction d'animaux exi-



ge une vigilance particulière. Demandez conseil à votre vétérinaire afin d'adapter au mieux les précautions au type d'animal que vous souhaitez introduire. Et surtout, n'oubliez pas de notifier l'entrée à l'EDE via votre outil habituel dans les 7 jours !

EdE de Bretagne

Réglementation et contacts :

<https://tinyurl.com/bzh-edc>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

À Guichen (Ille-et-Vilaine)

Vers des pratiques agroécologiques

La commune de Guichen a confié à la Chambre d'agriculture la mission d'identifier des exploitations agricoles intéressées par une agriculture plus durable ou par la préservation des ressources naturelles : eau, air, sol, biodiversité.

Encouragés par la commune de Guichen, des agriculteurs se lancent dans l'expérimentation de nouvelles pratiques pour réduire les intrants et préserver leurs ressources. Avec l'appui d'un agronome et d'un conseiller en fourrages de la Chambre d'agriculture de Bretagne, chacun explore des pistes concrètes adaptées à sa ferme.

Trois exploitations en polyculture-élevage lait ont testé le désherbage mécanique du maïs afin de mieux maîtriser l'itinéraire technique. Six producteurs — arboriculteurs, maraîchers et cultivateurs — ont choisi de semer des bandes



Désherbage mécanique du maïs, semis de bandes fleuries, pâturage hivernal, plantations intra-parcellaire : autant d'accompagnements mis en œuvre par les équipes de la Chambre d'agriculture.

Des agriculteurs testent des pratiques durables

fleuries mellifères pour renforcer les populations de pollinisateurs. Une éleveuse de vaches allaitantes a mis en place du pâturage hivernal pour gagner en résilience face au changement climatique. Enfin, un paysan-boulangier a accueilli une visite sur sa plantation d'arbres en intraparcélaire. Ces expériences montrent qu'en partageant savoir-faire et accompagnement, produire autant et mieux avec moins d'intrants devient techniquement accessible.

Olivier Girma

olivier.girma@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

ERWANN ÉTRILLARD

Élu référent territoire Sud-Vilaine,
Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine

« Guichen souhaite accompagner l'agriculture de son territoire, confrontée au changement climatique. La Chambre d'agriculture accompagne à ce titre des exploitations engagées dans les transitions agroécologiques. Elle reste à l'écoute de la vision et des besoins des collectivités, tout en leur apportant un éclairage sur la réalité agricole. C'est dans ce cadre qu'a été développé le partenariat avec la commune de Guichen, qui accueille d'ailleurs l'une de nos antennes. »



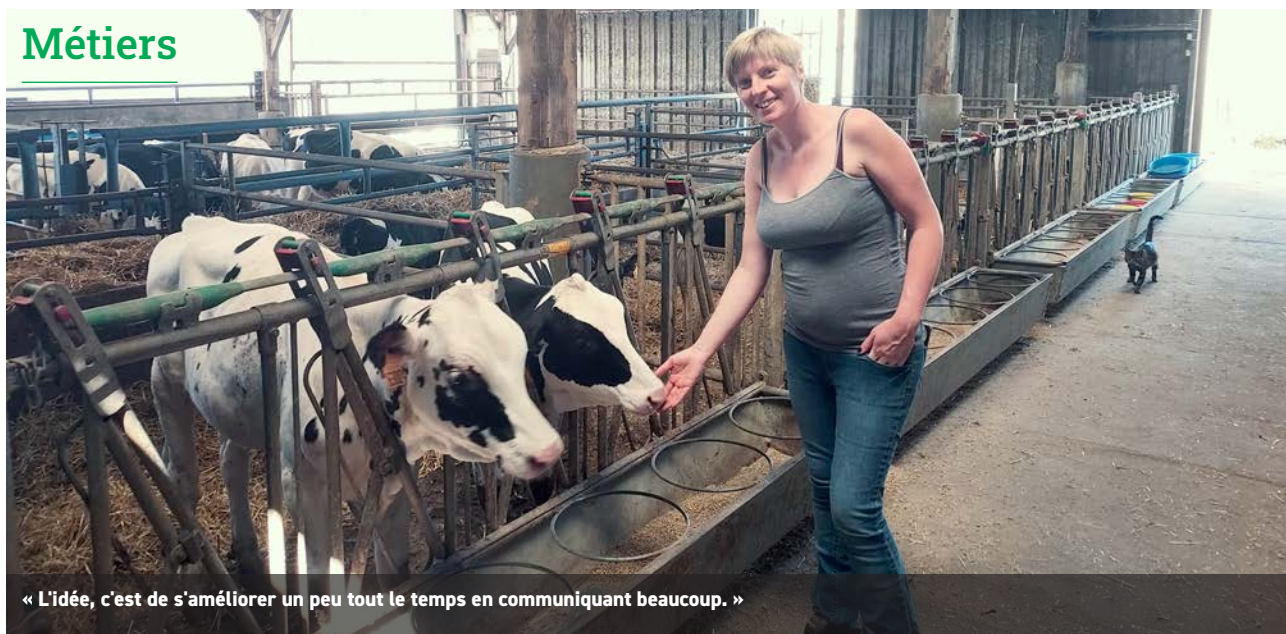
POUR EN SAVOIR PLUS

• Accompagner le développement des pratiques agroécologiques à l'échelle communale :

<https://tinyurl.com/agir-commune>

• Winter Pat, le pâturage hivernal, comme levier d'adaptation durable :

<https://tinyurl.com/winter-pat>



« L'idée, c'est de s'améliorer un peu tout le temps en communiquant beaucoup. »

Témoignage de Camille Lefeuvre, éleveuse bovine

RECRUTER, UN « PLUS » QUI BÉNÉFICIE À L'EXPLOITATION

Après la retraite des anciens exploitants, Camille Lefeuvre a recruté deux salariées dans son élevage bovin. Un choix qui a transformé son quotidien : gain de temps, ambiance positive et confort de vie retrouvé.

Camille Lefeuvre, co-gérante du Gaec du Guesneau à Pacé (Ille-et-Vilaine), est installée depuis 2022 avec son mari sur leur exploitation de 125 ha. Ils élèvent 110 vaches laitières et emploient deux salariées : une à 35 heures et une deux week-ends par mois. Depuis le départ en retraite de ses beaux-parents, anciens exploitants, Camille a recruté ces salariés pour l'épauler sur les tâches d'astreinte. Une décision qui porte ses fruits. « Quand on part en vacances, on est remplacés par quelqu'un qui connaît parfaitement l'exploitation. Et en plus, ça fait comme une collègue de travail donc pour moi, c'est que du plus. L'arrivée des salariées a transformé le quotidien au Gaec. La délégation des astreintes du soir et des week-ends libère du temps. C'est agréable de se dire qu'à 18 h 30 tout le monde est chez soi.

UN CONFORT RELATIONNEL AVEC SES SALARIÉES

Je ne veux pas quelqu'un qui fait des tâches, je veux un collègue de travail. On communique et c'est hyper fluide. On se complète

bien à la ferme. Quand on discute des choix de la ferme, elle est impliquée. Par exemple, pour l'achat d'une cage de parage. Je lui demande : tu en penses quoi, tu la mettrais où ? Enfin, je trouve qu'elle fait partie de la ferme, elle a le droit de donner son avis. Il ne faut pas hésiter à récompenser ses salariées pour ce qu'elles peuvent apporter à l'exploitation, par exemple avec des primes. C'est de la reconnaissance, on te verse ça parce qu'on est hyper content d'avoir réussi à faire ça ensemble, et là tu as été super. Pour moi, le confort de travail, c'est vraiment un truc important : il faut se battre pour ça. »

Camille a investi pour améliorer les conditions de travail : des équipements

de protection individuelle (EPI), un exosquelette, un vestiaire avec une petite cuisine... Autant d'atouts pour fidéliser les salariés.

Véronique Vannier et Julie Viroulaud
veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr

REJOIGNEZ LE DÉFI EMPLOYEUR

Et si vous preniez 5 minutes
par semaine pour progresser
dans la gestion de vos salariés ?



tinyurl.com/defi-employeur

Gagner en
organisation
en investissant
dans l'humain

Anticiper la fin du statut de conjoint collaborateur

Un statut limité à 5 ans

Seules les périodes postérieures au 1^{er} janvier 2022 sont prises en compte. Une personne conjointe collaboratrice depuis 2019 pourra donc conserver ce statut jusqu'au 31 décembre 2026. La loi permet de déroger à la durée maximale de 5 ans : les conjoints atteignant 67 ans au plus tard le 31 décembre 2032 pourront rester collaborateurs.

Au-delà de 5 ans, ils devront opter pour un statut de salarié ou de chef d'exploitation. À défaut, la personne est réputée salariée, ce qui peut être opportun pour ceux qui ne travaillent pas à temps complet.

Pour obtenir le statut de chef d'exploitation, plusieurs solutions existent : d'abord le statut social de coexploitant dans une entreprise individuelle au nom d'un membre (réservé aux personnes mariées ou pacsées,

avec cotisations et partage des droits ; l'entreprise relève du réel ou du micro-BA dans la limite de 120 000 € de recettes); ensuite le statut d'associé exploitant dans une exploitation sociétaire, avec notamment le Gaec permettant la transparence économique et fiscale (micro-BA jusqu'à 240 000 € de recettes); ou encore le statut d'exploitant en entreprise individuelle avec un seul exploitant, notamment en cas de départ en retraite du chef d'entreprise remplacé par son collaborateur.

Olivier Guiguen

olivier.guiguen@bretagne.chambagri.fr



Goodluz - stock.adobe.com



POUR EN SAVOIR PLUS

portesdaubretagne.msa.fr/lfp/exploitant/statut-collaborateur-exploitation

Les relations humaines : parlons-en !

Le « qu'en-dira-t-on »

Xavier, Jacques et Pauline* sont parents et associés. Ils sont installés depuis 10 ans en production laitière et porcine. Ils ont mis en place une organisation du travail leur permettant d'avoir du temps libre.

Xavier, référent de l'atelier lait, souhaite passer en monotraite pour se libérer et avoir plus de temps. Jacques et Pauline sont d'accord mais le qu'en-dira-t-on les tracasse. « Les voisins vont dire que nous sommes fainéants ou qu'on n'aime pas nos vaches ».

« Cela fait un moment qu'on en parle. Nous avons réfléchi, nous avons visité des élevages en monotraite et fait une projection économique. **Laissons les gens penser ce qu'ils veulent.** Concentrons-nous sur notre projet, sur nos valeurs, nos besoins, nos objectifs et sur notre organisation », explique Xavier.

CHANGER D'ATTITUDE, ÇA NOUS EXPOSE

Les changements sont observés et commentés par l'entourage. La crainte du « qu'en dira-t-on » peut conduire à l'immobilisme. Les opinions d'autrui ne disent rien de ce que nous sommes réellement. Chacun a le droit de faire ce qui lui semble le mieux, mais passer sa vie à vouloir maîtriser le regard des autres est une bataille perdue. L'essentiel est de ne pas leur laisser prise sur l'expression de nos besoins, sur nos projets et nos rêves !

Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr

**Les chroniques « Parlons-en » sont écrites à partir de faits évoqués par des agriculteurs et des agricultrices dont nous changeons les prénoms.*



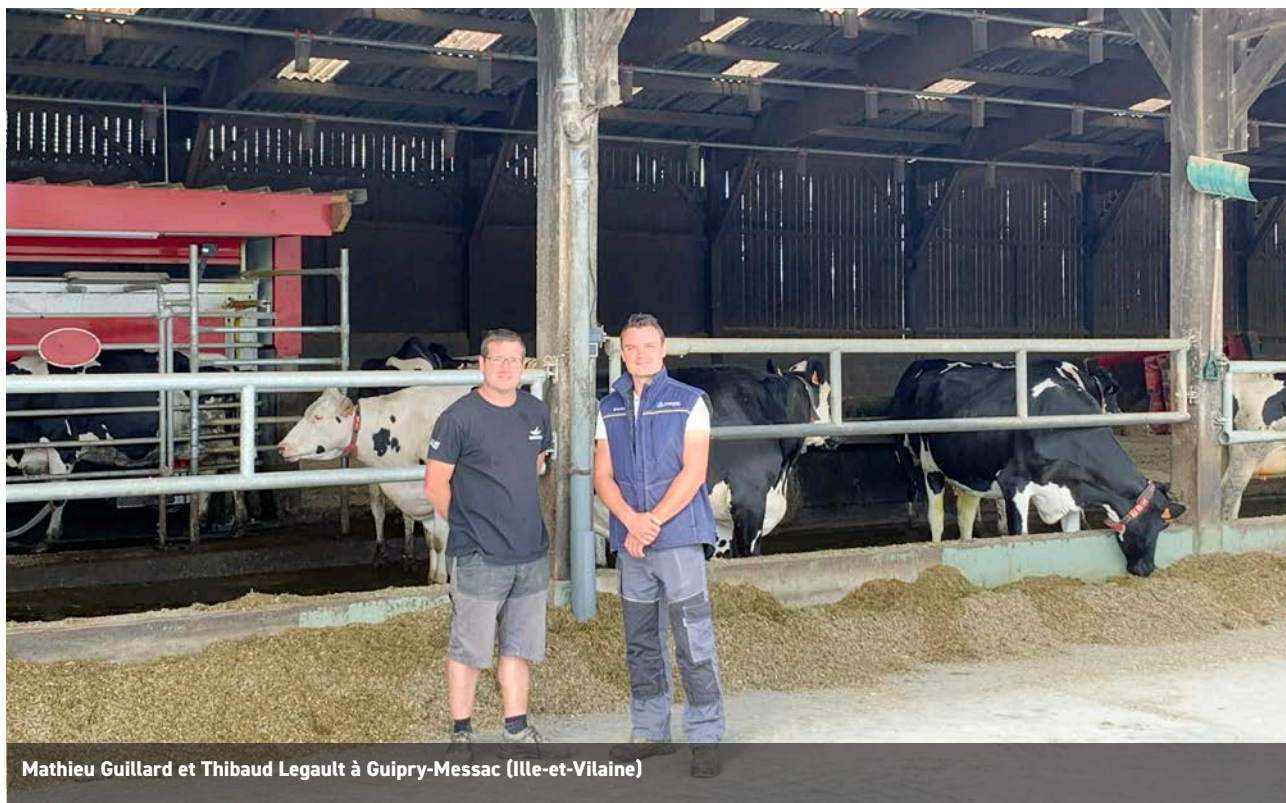
ideogram (A)



LES RELATIONS HUMAINES EN AGRICULTURE

Pensez à vous former :

tinyurl.com/formation-rh-agri



Mathieu Guillard et Thibaud Legault à Guipry-Messac (Ille-et-Vilaine)

S'installer sereinement en agriculture

« PASSION, TECHNIQUE ET FAMILLE : UN ÉQUILIBRE POSSIBLE »

Mathieu Guillard et Thibaud Legault sont éleveurs de vaches laitières au sein du Gaec de la Rimbaudière à Guipry-Messac (Ille-et-Vilaine). Ces deux cousins ont repris l'exploitation familiale en 2023.

« Lorsque nous avons choisi de nous installer comme éleveurs il y a un peu plus de deux ans, nous avions une ambition claire : concilier passion pour l'agriculture, performance technique, pâturage des animaux et équilibre de vie familiale. Ce pari, nous pensons l'avoir relevé grâce à des choix structurants, en intégrant de l'automatisation sur l'exploitation avec un robot de traite, une pailleuse automatique et des portes de pâturage.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON INSTALLATION

Entre nos attentes et la réalité, le chemin n'a pas toujours été simple. Entre les de-

« Automatiser
pour être
plus technique »

vis, les travaux, les décisions à prendre et les nombreux documents administratifs, notre quotidien a parfois été très chargé. Heureusement, nous avons pu compter sur l'appui de nos partenaires, comme la Chambre d'agriculture, la banque ou le centre de gestion, qui nous ont accompagnés tout au long du parcours. Après une période intense de travaux et d'adaptation aux nouveaux outils, l'exploitation a trouvé son rythme. Aujourd'hui, les astreintes sont allégées et nous permettent de mieux profiter de nos familles. Le robot de traite nous libère du temps, tout en collectant de nombreuses données précieuses. Elles nous aident à affiner le suivi technique

et à être plus précis qu'auparavant. Les résultats dépassent déjà les prévisions de notre plan d'entreprise. Nous savons que des aléas peuvent survenir, mais ces premiers constats nous donnent confiance et nous permettent d'envisager la suite avec sérénité.

UN BON CHEF D'ENTREPRISE ANTICIPE !

Si on se sent si serein aujourd'hui, c'est aussi parce qu'on échange beaucoup

entre nous et qu'on essaie d'anticiper les évolutions à venir, par exemple le prochain départ en retraite de notre salarié.

On a aussi envie de continuer à se former et à progresser, notamment en profitant des 4 jours de formation inclus dans le pack installation de la Chambre d'agriculture. »

Propos recueillis par Justine Aubril
justine.aubril@bretagne.chambagri.fr



Parole d'experte

JUSTINE AUBRIL

Conseillère entreprise
et installation

« En 2023, j'ai accompagné Mathieu et Thibaud dans leur projet d'installation. Après leur entrée dans le parcours, nous avons échangé sur leurs attentes, leurs objectifs et les évolutions envisagées. Dans le cadre du pack installation, je les ai guidés pour construire un projet solide et sécurisé. En tant que conseiller, notre rôle dépasse l'approche économique : il englobe aussi les aspects techniques, humains, réglementaires et environnementaux. Cette analyse objective permet d'identifier les forces, les faiblesses et les points de vigilance du projet, pour orienter au mieux les choix des porteurs de projet. Deux ans après leur installation, lors de la visite de suivi, c'est toujours une satisfaction de constater que la phase de démarrage s'est bien déroulée et que les jeunes exploitants avancent avec confiance. Pour Mathieu et Thibaud, après une période de travaux intense, l'exploitation a trouvé son rythme et s'inscrit dans une dynamique encourageante. »



POUR EN SAVOIR PLUS

Vous souhaitez vous installer en agriculture. Identifiez les étapes clés, vérifiez la faisabilité, construisez un projet pérenne, sollicitez les aides à l'installation (DJA, SIA) et bénéficiez d'un suivi au cours de vos premières années d'installation.

bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-presta-pack-installation



CONTACTS

• Côtes-d'Armor : Cécile Tatibouet
02 96 79 21 45
installation22@bretagne.chambagri.fr

• Finistère : Blandine Begoc
02 98 52 48 05
installation29@bretagne.chambagri.fr

• Ille-et-Vilaine : Julie Gambaretti
02 23 48 29 90
installation35@bretagne.chambagri.fr

• Morbihan : Aurélie Gautier
02 97 46 59 02
installation56@bretagne.chambagri.fr



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Créer un verger de pommes de table, de pommes à cidre ou à jus
Créez et assurez la conduite d'un verger (en agriculture biologique ou conventionnelle), en définissant au mieux les variétés et le système de verger le plus adéquat.

Dinan, le 9 décembre 2025

Dominique Biche – 02 96 87 48 74
camille.duchesne@bretagne.chambagri.fr

29 – Réussir la transformation du miel

Apprenez à fabriquer à la ferme des pâtisseries et confiseries au miel (nougat, biscuits, pains d'épices...), maîtrisez les procédés, la réglementation, les risques, le matériel et testez des recettes avec un expert.

Saint-Thonan, le 15 janvier 2026

Matthieu Maillard – 02 98 73 44 35
emmanuelle.bogard@bretagne.chambagri.fr

35 – Monter un projet photovoltaïque pour son exploitation

Mesurez la faisabilité et l'intérêt de réaliser une centrale photovoltaïque sur votre exploitation agricole.

Rennes, le 9 décembre 2025

Cédric Havard – 02 23 48 26 60
isabelle.coeurdray@bretagne.chambagri.fr

56 – Gérer la transmission de son exploitation

Aspects fiscaux et sociaux, définition de vos objectifs et d'une stratégie de transmission
Ploërmel, le 13 janvier 2026
Laurence Cheze – 02 97 74 00 60
sylvie.lemen@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



Un Français sur trois suit un régime spécifique.

Unsplash

La France à table

L'ALIMENTATION : RÉVÉLATRICE DES FRACTURES DE LA SOCIÉTÉ

Les contraintes économiques, la défiance envers certains acteurs et la montée des inquiétudes sanitaires ou écologiques bousculent nos assiettes.

La deuxième édition de l'enquête « La France à table », menée par l'ObSoCo et la fondation Jean Jaurès, dresse un portrait contrasté de notre rapport à l'alimentation.

Il fut un temps où « bien manger » signifiait avant tout partager un moment convivial. Aujourd'hui, seuls 57 % des Français déclarent encore trouver du plaisir dans leur alimentation. En 2016, ils représentaient 16 points de plus. Manger devient alors plus une nécessité

Le plaisir
en recul,
à l'ombre
de l'inflation

et le temps à table se réduit : plus d'un Français sur deux y consacre moins de trente minutes. Et la solitude s'installe : 43 % dînent seuls, contre 29 % vingt ans plus tôt.

Un plaisir qui par ailleurs coûte de plus en plus cher : avec une inflation qui s'établit à 28 % sur dix-huit ans d'après l'institut Circana, avec une nette accélération ces quatre dernières années. 37 % des ménages ont restreint leurs dépenses alimentaires, dont 11 % de

manière importante. Les choix se sont faits en fonction du porte-monnaie : 40 % privilégient désormais les produits à premier prix ou les marques de distributeur, et principalement lorsqu'il s'agit de produits transformés.

Quant au bio, il recule : 54 % en consommation au moins une fois par mois, contre 76 % en 2021. Jugé trop cher et parfois réduit à du « marketing », il pâtit autant de la défiance que du contexte inflationniste.

UNE ALIMENTATION ÉCLATÉE

L'étude révèle que **la France se polarise**. D'un côté, une aspiration partagée à « mieux manger », plus sain et plus durable, essentiellement portée par les plus aisés, mais pas uniquement. De l'autre, des contraintes financières et de modes de vie qui poussent à la frugalité ou à la consommation de produits transformés et peu qualitatifs.

Désormais, un Français sur trois suit en effet un régime spécifique : sans gluten, flexitarien, végétarien... Par exemple, **22 % des Français ont déclaré avoir réduit ou arrêté leur consommation de viande**, essentiellement pour des raisons de santé ou par souci de l'environnement. D'un autre côté, la pratique du jeûne progresse, et près de 40 % des interrogés déclarent avoir réduit leurs quantités pour tendre vers plus de frugalité.

Parallèlement, **la restauration rapide et la livraison à domicile connaissent un essor marqué**, surtout chez les jeunes. La consommation d'aliments ultra-transformés se développe et elle représente une autre facette de ces mutations alimentaires. Les moins de trente ans privilégiant accessibilité et praticité en sont friands, si bien que ces produits pèsent 30 % des apports énergétiques quotidiens, accentuant la progression de l'obésité (près d'un adulte sur deux en France est en surpoids ou obèse).

Plus polarisées, plus contrastées, nos modes d'alimentation ont donc de quoi déconcerter de l'amont à l'aval de nos filières alimentaires. Une fragmentation déroutante qui ne doit cependant pas être perçue uniquement sous l'angle du

découragement. Cette diversité dans les modes de consommation peut en effet être source d'opportunités pour de plus petits acteurs, pour peu que ceux-ci sachent s'adapter dans un contexte en constante mutation.

Maëlie Trédan

maelie.tredan@bretagne.chambagri.fr

POUR EN SAVOIR PLUS

Le rapport de l'ObSoCo est en ligne :

lobsoco.com/la-france-a-table-tensions-dans-nos-assiettes/



La grande distribution mise au défi

La grande distribution voit son modèle fragilisé par la diversification des pratiques d'achat. Alors qu'en 2019 les Français fréquentaient en moyenne 3,3 circuits alimentaires, ils en visitent 5,3 en 2024. Cette dispersion, accélérée par la pandémie, profite aux commerces traditionnels (boulangeries), aux enseignes spécialisées du frais (Grand Frais, Fresh), aux spécialistes du bio, aux acteurs de la livraison (Picnic, Jow) et aux mono-spécialistes (Marie Blachère, MaxiCoffee). En cinq ans, la grande distribution a perdu trois points de parts de

marché, soit 8 milliards d'euros. Certains consommateurs privilégient désormais qualité, expertise et service plutôt que le seul critère de prix. Face à cette recomposition, les grandes enseignes doivent redéfinir leur proposition de valeur pour regagner en légitimité. À l'opposé, les contraintes budgétaires poussent une autre partie de la population vers des produits moins chers, ultra-transformés et innovants. Le défi pour la GMS : répondre à une demande plus exigeante et fragmentée, loin du modèle unique du supermarché centralisé.



Plus d'un Français sur deux consacre moins de trente minutes au repas.

Génération IA (Canva)

Partout en Bretagne à vos côtés

En Bretagne, vous, agriculteurs et agricultrices, êtes des acteurs essentiels du développement de votre territoire. La Chambre d'agriculture de Bretagne est à vos côtés pour vous accompagner dans des projets avec les collectivités locales : foncier, économie locale, énergie, transition climatique, gestion de l'eau, biodiversité, alimentation ou restauration... Ce dossier vous présente des exemples de belles réalisations collectives.



Ce dossier a été préparé par Véronique Taleb, Flore Blondeau-Calvez et Gaëlle Guiocheau, du service Territoire de la Chambre d'agriculture de Bretagne

Les élections locales de 2026

Agricultrices et agriculteurs, prenez votre place

Deux élus bretons témoignent de l'importance de s'engager dans les élections locales à venir, pour que la profession agricole puisse légitimement prendre part aux décisions.

« Communes et agriculture : un engagement partagé pour la Bretagne »



Il a dit

DOMINIQUE CAP,

Président de l'Association régionale des maires de Bretagne

« Sans agriculteurs, nos communes perdent une part de leur âme ; sans élus représentatifs, l'agriculture perd ses racines. S'engager dans la vie municipale, c'est agir concrètement pour sa commune. En Bretagne, l'agriculture est au cœur de notre identité et de notre économie. Plus de 26 000 exploitations. Près de 70 000 emplois équivalent temps plein sont générés chaque année par la production agricole.

Vous, agriculteurs, jouez un rôle essentiel dans l'aménagement et l'équilibre de nos territoires. Vous nous nourrissez. Vous entretenez nos paysages. Vous faites vivre nos villages. Vous avez toujours été au rendez-vous en cas de besoin. Votre expérience est précieuse. Votre voix compte. Dans un conseil municipal, un agriculteur apporte un regard unique : pragmatique, concret, ancré dans le terrain. Son engagement enrichit le débat. Il renforce la décision collective. C'est pourquoi je souhaite que de nombreux agriculteurs et agricultrices rejoignent des listes aux prochaines élections municipales et s'engagent au service de nos communes.

Votre présence est une force. Je compte sur vous. Pour la Bretagne. Pour nos territoires ».



Elle a dit

ANNIE ROBERT,

Maire de Coetlogon

et vice-présidente en charge de l'agriculture au sein de Loudéac Communauté

« À la demande du maire, je me suis engagée en tant qu'élue en 1995. En 2006, je suis devenue éleveuse en bovin-viande et porc. Depuis 2008, je suis maire, soit trois mandats. Cela m'a permis de rejoindre comme élue l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) la Cideral (ex-Loudéac Communauté). Je suis déléguée en charge de l'agriculture et de l'environnement. Je travaille sur les dossiers liés à l'installation en agriculture — j'interviens sur l'affectation de l'aide aux JA que notre communauté de communes leur alloue — et sur les dossiers liés à l'environnement tels que le bassin versant ou l'agroenvironnement.

Le fait de m'engager en tant qu'élue au sein de ma commune et de mon EPCI m'a permis de connaître les orientations données à l'agriculture et les attentes de la population. J'ai ainsi eu des contacts avec l'agence de l'eau. En tant que femme, j'ai un franc-parler et j'ai toujours exprimé mon ressenti sur les dossiers.

Cela m'a aussi permis de faire connaître l'agriculture à un public plus large et de casser les a priori. C'est ainsi que les habitants ont pu réaliser comment que l'agriculture se modernise et a un impact positif sur l'emploi via l'agroalimentaire ou les sociétés de transport.

Le fait de m'engager me permet également de sortir de mon exploitation et de créer des relations pour porter de nouveaux projets. »

Un cadastre solaire à Lannion Trégor Communauté

Pour évaluer le potentiel photovoltaïque des toitures agricoles

Lannion Trégor Communauté s'engage dans la transition énergétique en évaluant le potentiel photovoltaïque des exploitations agricoles.

Afin de connaître le potentiel et la viabilité économique de projets photovoltaïques sur les exploitations agricoles de son territoire, Lannion Trégor Communauté a confié à la Chambre d'agriculture la mise en œuvre de « cadastres solaires » aussi appelés « Évaluations photovoltaïques personnalisées » (EPP).

Ce travail vise à offrir aux agriculteurs une première analyse de la faisabilité d'une centrale de production d'électricité sur bâtiment agricole et à leur fournir des clés de décision dans la mise en œuvre d'un projet. **Dix premières études ont été menées en 2024** par les conseillers énergie de la Chambre d'agriculture. L'action prendra de l'ampleur avec **une ambition de 50 cadastres par an durant 6 ans.**

Sophie Le Du

sophie.ledu@bretagne.chambagri.fr



Il a dit

HERVÉ GUÉLOU,

vice-président de Lannion Trégor Communauté

« L'une des priorités du Plan Climat Énergie Territorial est le développement du photovoltaïque. Les exploitations agricoles disposent souvent de toitures adaptées à l'installation de panneaux solaires. Lorsque la Chambre d'agriculture de Bretagne nous a présenté la prestation de cadastre solaire, testée avec succès dans dix exploitations, nous avons immédiatement été intéressés. Cet outil permet d'évaluer rapidement la faisabilité d'un projet photovoltaïque. Nous avons décidé de le proposer à un maximum d'agriculteurs et d'agricultures. »



Il a dit

PASCAL POUDENX,

conseiller énergie à la Chambre d'agriculture

« Lors de la réalisation d'un cadastre solaire, mon accompagnement vise à fournir aux exploitants des clés d'analyse leur permettant de juger de l'intérêt de l'installation d'une centrale photovoltaïque sur toiture : options, estimation des coûts, économies ou revenus potentiels... Une approche qu'il convient d'approfondir si les exploitants décident de mettre en place un projet. »



EN SAVOIR PLUS

À lire aussi sur agriculture-collectivites.bzh :

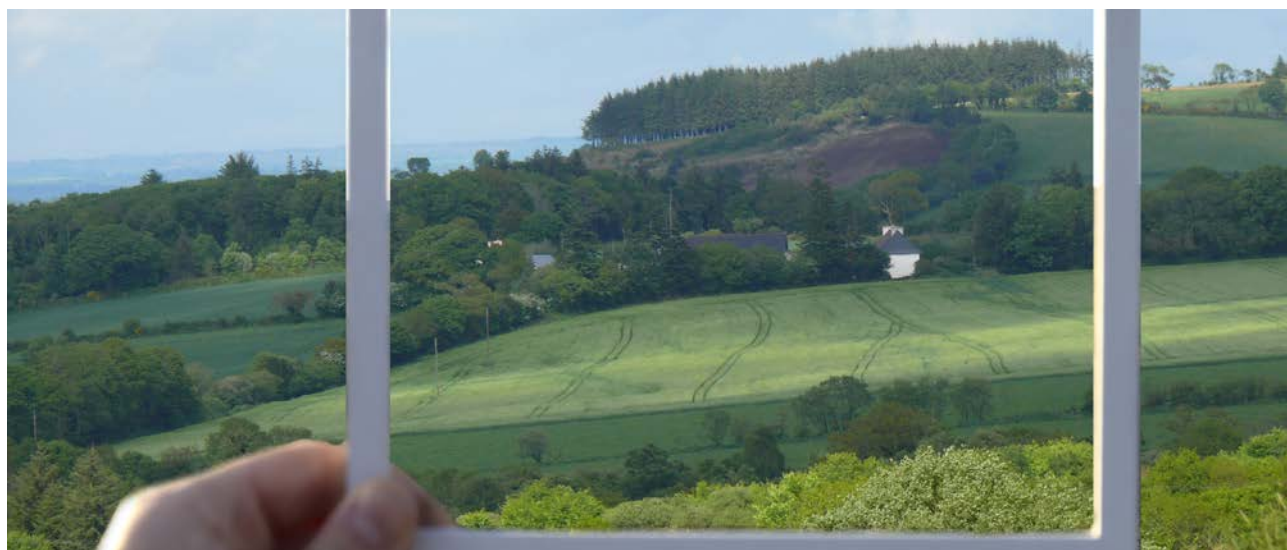


<https://tinyurl.com/cadastre-solaire>

Une formation à destination des élus de Quimperlé communauté

Pour découvrir les mécanismes du foncier agricole

Vingt élus et collaborateurs de Quimperlé Communauté ont été formés par la Chambre d'agriculture pour mieux comprendre les enjeux du foncier agricole.



La formation a débuté avec un rappel des règles nationales encadrant le contrôle des structures agricoles par les services de l'État. La Chambre d'agriculture a ensuite détaillé sa stratégie pour préserver et optimiser l'usage des terres, en expliquant les différents modes d'occupation du foncier. Elle a également présenté des outils concrets pour faciliter la recherche de terres, comme le **Répertoire Départ Installation (RDI)**, une plateforme qui

met en relation cédants et repreneurs. Pour compléter cette formation, la Safer Bretagne est intervenue afin d'exposer ses missions et son mode d'intervention. Son expertise permet d'éviter la spéculation et de favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs. Cette formation s'inscrit dans une démarche globale de Quimperlé Communauté pour soutenir une agriculture locale et pérenne.



FONCIER ET URBANISME

Découvrez avec agriculture-collectivites.bzh, d'autres actions sur ce thème associant les collectivités et les agriculteurs :

<https://tinyurl.com/foncier-urbanisme>



Elle a dit

ASTRID VAN DER HECHT,
chargée d'animation territoriale,
Chambre d'agriculture de Bretagne

« En 2022, Quimperlé communauté a construit son Projet alimentaire territorial à partir de différents ateliers de travail, dont ceux du foncier agricole et de la valorisation des productions locales. Nous nous sommes aperçus que le fonctionnement du foncier était mal connu des élus communautaires, d'où ce projet de créer une formation sur les mécanismes du foncier agricole et ses acteurs. »



Elle a dit

ÉLINA VANDEBROUCKE,
conseillère communautaire de
Quimperlé communauté, déléguée
au projet alimentaire de territoire

« Cette formation en deux soirées fut riche d'échanges pour nous, élus. Les réglementations sur le foncier agricole sont complexes, mais ces temps nous aident à mieux comprendre le rôle de chacun, d'avoir des notions fiables et officielles. Nous sommes ainsi mieux outillés pour répondre aux porteurs de projets, les aiguiller vers les partenaires, échanger lors des débats et voter en connaissance de cause. »



Dans le Morbihan, la randoferme de Rés'agri « De Rhuys à Lanvaux »

À la découverte de l'agriculture à Surzur

120 participants ont découvert l'agriculture locale lors d'une rando-ferme conviviale.

Le 7 juillet 2024, l'association Rés'agri De Rhuys à Lanvaux, animée par la Chambre d'agriculture de Bretagne, a organisé **une rando-ferme**.

L'événement, préparé avec la commune, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et une association de randonnée, avait pour but de valoriser l'agriculture locale. Les 120 participants ont parcouru 7 km ponctués de visites sur trois fermes aux productions différentes.

Cette marche conviviale a permis aux agriculteurs, randonneurs et habitants d'échanger et de mieux comprendre les réalités agricoles d'aujourd'hui.

Stéphanie Floch

stephanie.floch@bretagne.chambagri.fr



Elle a dit

MARYSE GOUBIN,

conseillère déléguée au tourisme à la commune de Surzur

« Nous avons été sollicités par des agriculteurs pour organiser une rando-ferme à Surzur. Dès notre première rencontre, avec mon collègue adjoint aux travaux et à la ruralité ainsi que l'association de randonneurs de la commune, nous avons été sensibles à leur volonté de faire découvrir le patrimoine rural de notre territoire. Cette idée nous a immédiatement séduits ! Ce fut un vrai plaisir de travailler ensemble, dans le concret, et de découvrir la diversité des élevages présents sur nos fermes. L'expérience a été enrichissante et nous sommes déjà prêts à organiser une nouvelle rando-ferme à Surzur ! »



Elle a dit

CAROLINE LE BODIC,

présidente de Rés'Agri de Rhuys à Lanvaux, éleveuse de bovins viande à Theix Noyal

« Pour nous, la rando-ferme est une belle occasion de faire redécouvrir l'agriculture locale aux habitants. Beaucoup sont curieux d'entrer dans des fermes dont ils ne soupçonnaient même pas l'existence. Aujourd'hui, il y a de moins en moins de liens avec le monde agricole et je constate souvent une méconnaissance de notre métier. Or, nous avons besoin de cette reconnaissance pour continuer à exercer avec envie sur nos communes. La rando-ferme, c'est justement l'occasion de raconter nous-mêmes notre quotidien, d'expliquer comment nous travaillons avec nos animaux et dans nos cultures. »

Dans le périmètre de protection de la ressource en eau sur Chèze-Canut (Ille-et-Vilaine)

Le dialogue territorial comme outil de révision

Élus et agriculteurs anticipent les impacts de la révision de périmètre en mettant en place une cellule foncière.

Une révision de périmètre peut s'étendre sur plusieurs années, entre les phases de diagnostics et la signature de l'arrêté préfectoral. Avant la mise en enquête publique, la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), avec les maires de Saint-Thurial, Treffendel, Maxent et Plélan-le-Grand, a souhaité consulter les agriculteurs et agricultrices.

Conscients des enjeux, ils ont créé un collectif et demandé la création d'une « cellule foncière ». Dans cet espace animé par la CEBR et la Chambre d'agriculture, les représentants du collectif, la Safer, les maires et, à l'occasion, le Conseil départemental et la DDTM,



Un atelier « carto » pour favoriser la concertation.

partagent les avancées de la procédure, l'état de la réserve foncière et les questions de terrain.

La Chambre d'agriculture de Bretagne assure le rôle de médiateur territorial pour trouver des solutions adaptées aux enjeux économiques et écologiques.

Aurélien Lajoie

aurelien.lajoie@bretagne.chambagri.fr



CELLULE FONCIÈRE

Sur le site agriculture-collectivites.bzh, découvrez comment mettre en place une cellule foncière, instance de concertation locale :

<https://tinyurl.com/cellule-fonciere>



Il a dit

BRUNO DURAND,

éleveur laitier à Maxent, un des 6 représentants du collectif agricole Chèze Canut

« Nous savons que notre territoire est une zone d'alimentation en eau potable, et nous voulons y contribuer activement — mais sans sacrifier nos revenus. Avec une trentaine d'exploitations, nous avons créé un collectif pour identifier les parcelles à risque de transfert de phytos, puis travaillé concrètement à des solutions : redécoupage de parcelles, calcul d'indemnités, prescriptions environnementales et compensation de leurs coûts. Tous les sujets sont sur la table. Soutenus par la Chambre d'agriculture, nous dialoguons depuis deux ans pour que nos propositions, à la fois protectrices de l'eau et viables pour nos exploitations, soient entendues et intégrées. »



Elle a dit

MARIE-ÉDITH MACÉ,

vice-Présidente en charge du bassin versant Chèze Canut, agricultrice à Melesse

« Travailler "avec" et pas "aux dépens de", c'est ma motivation ! Même si tout le monde n'est pas toujours d'accord et que ça prend du temps, le dialogue avec le collectif agricole a permis de proposer un périmètre de protection réaliste, avec la plantation de 7 km de haies pour limiter les transferts de phytos. Je suis satisfaite de voir que nous réfléchissons intelligemment à la répartition du foncier. Nous essayons aussi ensemble de créer des paiements pour services environnementaux motivants pour les agriculteurs et efficaces pour la protection de l'eau. »

Désherbage des céréales d'hiver

LE RAY-GRASS NE RÉSISTE PAS À TOUT

Réduire fortement la pression ray-grass dans le blé dès l'automne est devenu une nécessité. Quelles sont les solutions pour y arriver ?

Réduire le ray-grass dans les céréales passe par une combinaison de leviers agronomiques.

Le désherbage réussi du blé correspond de plus en plus à une gestion satisfaisante des ray-grass dès l'automne. Les stratégies à base d'herbicides racinaires fonctionnent mais elles sont coûteuses et le retrait programmé du flufénacet les fragilise. Réduire significativement la pression de ray-grass devient donc une nécessité et cela passe par une combinaison de leviers agronomiques.

LEVIER AGRONOMIQUES COMBINÉS

Le ray-grass ne survit pas longtemps à un enfouissement profond, **un labour occasionnel**, tous les 3 ans détruit donc les graines. Un **semis en novembre** supprime les levées du début d'automne et limite les re-levées. L'allongement des **rotations** offrant d'autres possibilités de lutte permet, combiné aux leviers précédents, de gérer le ray-grass sur le long terme.

DISSÉMINATION DES GRAINES STOPPÉE

Récolter les parcelles infestées en dernier et nettoyer méticuleusement la moissonneuse évitent la contamination d'autres parcelles. Dans les cas extrêmes, un ensilage de la céréale immature permet d'éliminer toute la production annuelle de graines de ray-grass.

DÉSHERBAGE CHIMIQUE ADAPTÉ

Sur céréales, seules les stratégies d'automne permettent encore d'atteindre des niveaux d'efficacité satisfaisants. Les substances actives comme le prosulfocarbe, le chlortoluron et le flufénacet **[encadré]** ont une bonne efficacité sur ray-grass. La pendiméthaline apporte un complément. Des associations sont possibles pour élargir leur spectre sur dicotylédones, par exemple le diflufenicanil ou l'isoxaben.

En cas de forte infestation de ray-grass résistant, il est nécessaire de réaliser une application en pré-levée puis une autre en post-levée précoce (1-2 feuilles du ray-grass maxi) en combinant les substances actives. Le coût par hectare peut être important mais il permet de détruire plus de 90 % des ray-grass, en

utilisant par exemple du prosulfocarbe avec du pendiméthaline en pré-levée puis du chlortoluron au stade 1 feuille du blé. Les interventions plus tardives, à 3 feuilles et plus, sont rapidement mises en difficulté.

Attention, le chlortoluron n'est pas utilisable sur parcelles drainées et certaines variétés de blé ne tolèrent pas les doses préconisées pour la gestion des ray-grass!

Le risque de phytotoxicité impose un semis à une profondeur régulière supérieure à 2 cm.

QUELQUES NOUVEAUTÉS

La firme BASF proposera un nouveau mode d'action avec le cynméthylin

(marque Luximo), à utiliser au stade 1 feuille du blé. L'efficacité moyenne sur le ray-grass atteint 70 % et dépasse 80 % sur un vulpin.

Pour la firme FMC, la bixlozone (marque Isoflex active), herbicide de contact efficace sur ray-grass, devrait être homologuée. Utilisable sur blé et orge entre autres.

À venir également, une association diflufenicanil et aclonifène proposée par Bayer pour remplacer le Mateno sans flufénacet. Elle sera à associer en pré-levée pour gérer les fortes pressions de ray-grass.

Philippe Lannuzel

philippe.lannuzel@bretagne.chambagri.fr

Un labour
occasionnel,
tous les 3 ans,
détruit les
graines



ASTUCE

Pour le prosulfocarbe, le fournisseur du produit propose un outil en ligne permettant de connaître la situation de vos parcelles par rapport aux cultures non cibles et ainsi de respecter les distances.

<https://quali-cible.syngenta.fr/>



Désherbage d'automne : des contraintes fortes

- Le prosulfocarbe est très fréquemment retrouvé dans l'air. Son utilisation est très encadrée : une seule application, pas de fractionnement, utilisation obligatoire de buses anti-dérive adaptées, respect de distances par rapport aux cultures non cibles, distance de sécurité avec les riverains de 20 m réductible à 10 m pour des buses réduisant la dérive de 90 %.
- Le chlortoluron, limité à 1800 g/ha, est interdit sur parcelles drainées, et nécessite d'avoir semé des variétés de blé tolérantes.
- La pendiméthaline et le flufénacet

provoquent des phytotoxicités de positionnement, en particulier si le semis de la céréale est trop superficiel (viser 3 cm) et sur sols filtrants en cas de fortes pluies après application.

- Le flufénacet, non approuvé, sera retiré du marché avec un délai pour la vente fixé au 26/06/2026 et son utilisation jusqu'au 26/12/2026. À noter : une distance de sécurité des riverains de 20 m avec application immédiate à tous les produits contenant du flufénacet et qui ne bénéficient pas d'une DSPPR 3 m ou 5 m attribuée après évaluation de l'Anses (exemple : Fosburi passe à 20 m et Mateno reste à 5 m).



Agriculture biologique de conservation

DES TABLEAUX DE BORD POUR CONCEVOIR PAS À PAS DES SYSTÈMES DE CULTURE

Discussion autour du tableau de bord d'une parcelle de maïs sans labour du Giee Maxivég Morbihan.

Maité De-Sainte-Agathe

Le projet Master utilise des tableaux de bord pour suivre et améliorer les itinéraires techniques. Contrairement aux essais classiques, il ne s'agit pas de comparer différentes techniques, mais de comprendre ce qui fonctionne sur chaque parcelle pour améliorer pas à pas les systèmes de culture.

Chaque agriculteur définit d'abord le résultat attendu (rendement, biomasse, fertilité du sol...), puis identifie avec des spécialistes les étapes clés pour y parvenir. Des indicateurs chiffrés et des observations régulières permettent d'ajuster les pratiques au fil du temps. Le travail en groupe est essentiel pour partager les retours d'expérience et avancer ensemble.

Combiner
essais
en stations
et tests chez
les agriculteurs

PREMIERS RÉSULTATS

En 2024, quatre parcelles de maïs sans labour ont été suivies en Bretagne, Vendée et Rhône-Alpes. Deux stratégies ont été testées : **la couverture de l'interrang** par un couvert mulché, qui suppose d'avoir un couvert réussi, avec une biomasse importante, en amont du semis du maïs ; **un maïs désherbé mécaniquement**, qui suppose d'avoir un couvert bien détruit et

un lit de semence plan pour éviter que les aspérités du sol et les résidus de culture ne gênent le désherbage. Différentes combinaisons d'outils ont été testées pour détruire le couvert avec un travail du sol le plus superficiel possible : broyeur associé à une fraise rotative ou rotavator.

L'été 2024 a été très pluvieux, ce qui a limité l'efficacité du désherbage mécanique dans les parcelles qui misaient sur cette stratégie. D'un autre côté, les parcelles suivies étaient bien pourvues en matière organique (sol et apports) : la forte pluviométrie de l'été et l'accès aux nutriments ont permis au maïs de ne pas souffrir de la concurrence des adventices.

Les rendements cibles ont été atteints sur les quatre parcelles. Cependant, dans deux d'entre elles, certaines plantes adventices ont monté en graines, ce qui représente un risque à moyen terme en enrichissant le stock grainier du sol.

Ce projet montre qu'il est possible de réduire le labour en bio, à condition d'adapter les pratiques et de bien suivre l'évolution des parcelles. Ces parcelles

continueront d'être suivies dans la suite du projet, notamment lors de la prochaine implantation de cultures de printemps, pour observer les résultats obtenus avec les mêmes itinéraires techniques mais dans une année climatique différente.

Jeanne Pourias

jeanne.pourias@bretagne.chambagri.fr



PROJET MASTER

Concevoir des systèmes de culture performants et économes en énergie et en temps de travail, en agriculture biologique.

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/master-projet>

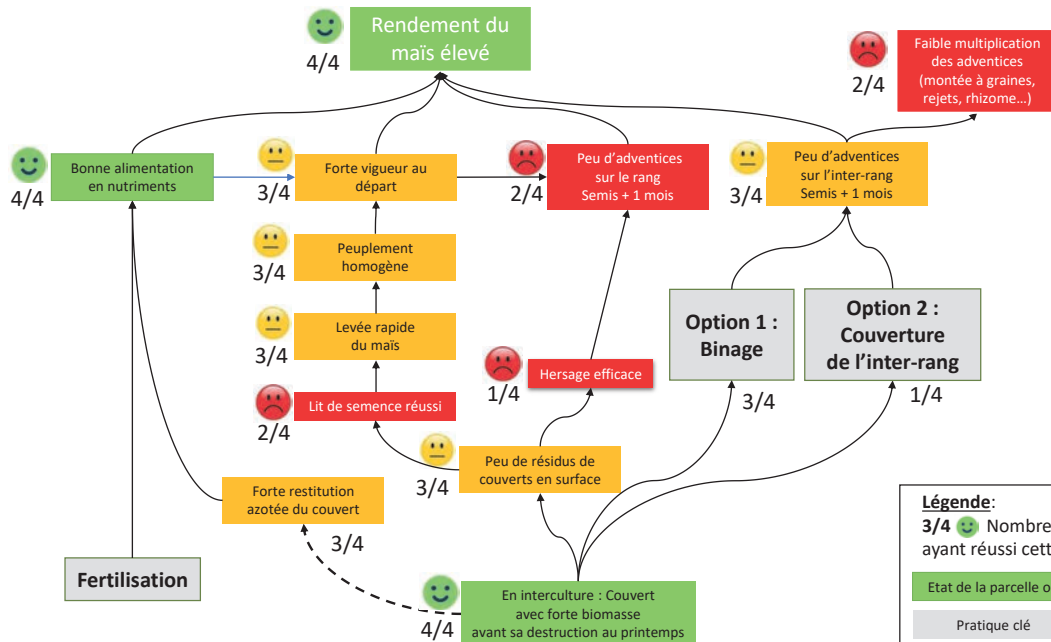


Réduire le labour en grandes cultures bio

Face à la hausse des coûts et à la rareté de la matière organique, les agriculteurs en bio cherchent à limiter le labour, pourtant souvent utilisé pour contrôler les adventices. Le projet Master, lancé en 2024, rassemble des agriculteurs, des chercheurs (Inrae, Isara), des experts (Arvalis) et des conseillers de Chambres d'agriculture dans quatre régions (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes). L'objectif est clair : maîtriser les adventices

et la structure du sol, tout en économisant énergie et temps de travail. Pour y parvenir, le projet Master combine des essais en stations expérimentales (comme Kerguéhennec en Bretagne ou Conlie en Sarthe) et un réseau de parcelles tests chez des agriculteurs. Les stations permettent de tester des pratiques innovantes, tandis que les parcelles tests s'appuient sur l'expérience des agriculteurs pour affiner les itinéraires techniques.

Tableau de bord collectif des maïs sans labour en 2024



Quatre parcelles suivies avec deux stratégies observées pour conduire le maïs sans labour et contrôler l'enherbement, dans un contexte très pluvieux.

Robot de traite et agroécologie

RÉSULTATS DES ENQUÊTES ÉLEVEURS ROBOTRAE

Avec l'arrivée du robot, si la plupart des élevages interrogés ont réduit le pâturage, il est à noter que certains l'ont augmenté.

Dans le cadre du projet RoboTrAE, 241 éleveurs* équipés de robot de traite ont été enquêtés dans cinq régions françaises, dont la Bretagne. Retrouver en avant-première dans cet article les résultats portant sur le pâturage.

Le projet RoboTrAE a pour objectif de développer des outils et des indicateurs pertinents pour accompagner les éleveurs en robot de traite face aux enjeux d'autonomie protéique et de changement climatique. Des fiches techniques sont en cours de rédaction : conduite du pâturage, complémentation au robot, repères sur l'eau et l'électricité, impact carbone. Des « rallyes robot » sont prévus en mars 2026.

SATURATION DU ROBOT

La saturation du robot en nombre de vache par stalle [fig. 1 et 2] diminue légèrement à mesure que les ares pâturés par vaches augmentent. La baisse de la saturation est très nette s'agissant du volume de lait produit par stalle avec un décrochage à partir de 20 ares pâturés. L'effet « bio » est limité avec 17 % d'élevages bio dans la classe « 30-40 ares » et 60 % dans la classe « 40 ares et plus ».

Il s'agit donc pour les systèmes les plus pâturants de compenser ces contraintes (effectifs et volumes limités par stalle) par une très bonne efficacité économique rendue possible par la maîtrise des coûts, notamment alimentaires grâce au pâturage.

FRÉQUENCE DE TRAITE

La fréquence de traite se maintient en système pâturant. Le décrochage est

limité avec une fréquence de traite qui passe de 2,7 à 2,3-2,2 quelque soit le niveau de pâturage. Les éleveurs en système pâturant mettent donc en place des techniques spécifiques pour motiver les vaches à venir se faire traire en période de pâturage.

INTERVENTION HUMAINE

Près de un éleveur sur deux dit aller chercher **ou** emmener ses vaches au pâturage. Un éleveur sur cinq intervient pour aller chercher **et** emmener ses vaches. Cette intervention humaine est la même, quel que soit le niveau de pâturage.

Un des moyens de limiter les interventions est le recours à la porte de pâturage car 70 % des éleveurs équipés disent ne pas intervenir.

Même si elle ne convient pas dans toutes les situations, c'est une solution à considérer.

Motiver les
vaches à venir
se faire traire
en période
de pâturage

CONDUITE DU PÂTURAGE

Plus le niveau de pâturage est important, plus les stratégies dans sa conduite sont élaborées. Tout l'enjeu est d'offrir la juste quantité d'herbe aux animaux pour favoriser la circulation. Ainsi à partir de 30 ares, les éleveurs utilisent des paddocks de 1 à 2 jours avec fil avant et des paddocks de jour et de nuit couplés à une porte de pâturage. L'absence d'eau n'est pas utilisée pour motiver les vaches : 80 % ont des points d'eau et prévoient d'en ajouter à l'avenir.

CONJUGUER PRODUCTIVITÉ ET PÂTURAGE

Ce thème a été abordé avec les éleveurs ayant des vaches à plus de 8500 litres produits par an. Les réponses sont regroupées en trois solutions :

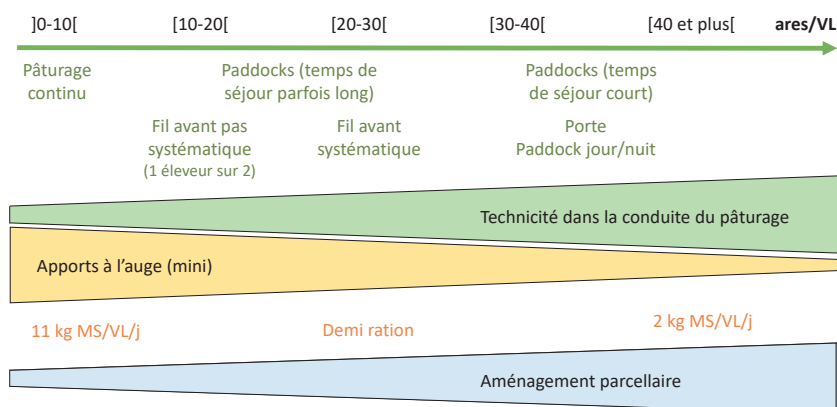
- Limiter l'alimentation au pâturage, c'est-à-dire le temps passé (4-5 heures) et maintenir des fourrages à l'auge pour environ 2/3 de la ration ;
- Offrir une herbe de qualité (entrée < 10 cm hauteur herbomètre), quitte à sauter un paddock si le stade est trop avancé ;
- Sélectionner des vaches qui se traitent rapidement ou faire pâturer uniquement les fins de lactation.

Anne Briend

anne.briend@bretagne.chambagri.fr

* 61 enquêtes en entretien direct et 180 par un questionnaire en ligne

Conduite du pâturage (enquête en face à face)



La complexité des stratégies dans la conduite du pâturage en traite robotisée augmente avec le niveau de pâturage.



Portrait « robot » des élevages

En moyenne, les exploitations interrogées livrent 880 000 l de lait par an avec 100 vaches laitières et 15 ares pâturés par vache traite sur des robots de 6 ans d'âge. Les exploitations AOP (11 % des enquêtés) sont très proches de la moyenne. Les exploitations bio (15 % des enquêtés) livrent moins de lait (570 000 l pour 85 vaches) et pâturent davantage (30 ares pâturés par vache traite).

Le passage en robot de traite implique souvent une diminution des surfaces pâturées. Cette tendance est confirmée

par les enquêtés (médiane à -4 ares/vache traite) mais avec une forte disparité. Par exemple 8 élevages ont augmenté le pâturage, avec en moyenne +19 ares/vache traite. Les raisons de la diminution sont majoritairement le manque de surfaces accessibles (ou des parcelles trop éloignées) mais aussi la volonté de maintenir un niveau de production élevé par vache. Certains éleveurs craignent en effet que le pâturage baisse la production de lait, déstabilise la ration ou encore réduise la fréquentation au robot.



EN SAVOIR PLUS

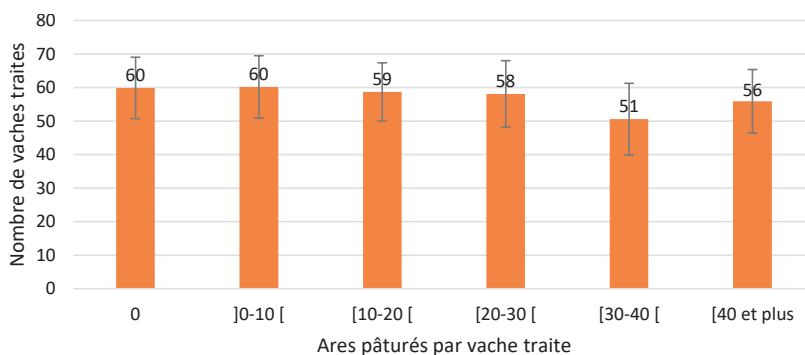
- La page web du projet :

bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/robotrae

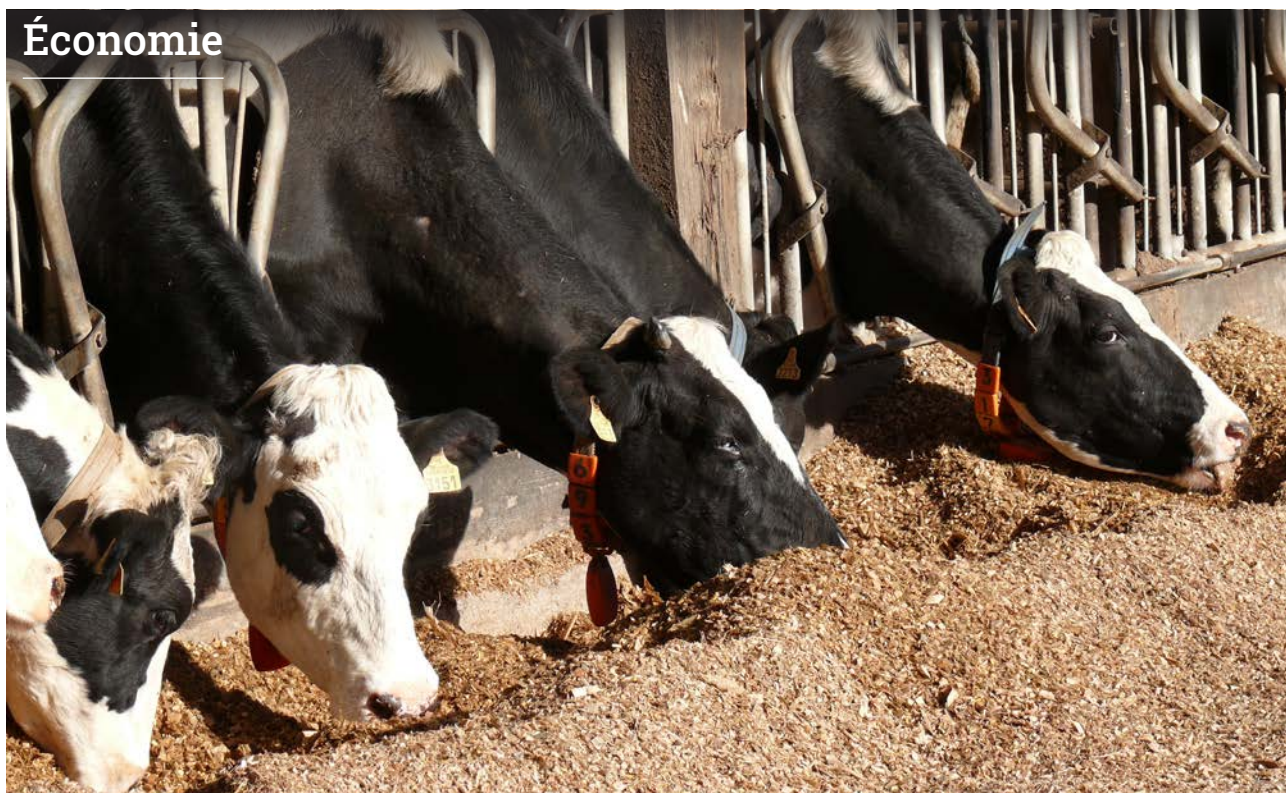
- Le diaporama présenté au Space 2025 :



Moyenne de vaches traites par stalle selon le niveau de pâturage



En salle de traite, le lait produit par stalle diminue à mesure qu'augmente le pâturage.



Le coût alimentaire est le premier poste de charge sur lequel agir pour gagner en efficacité technico-économique.

Résultats lait 2024

LES ÉCARTS DE PERFORMANCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES SE CREUSENT

En 2024, dans un contexte de prix du lait et de la viande très correct, les exploitations laitières bretonnes expriment différemment leurs performances technico-économiques. Les écarts se creusent.

En 2024, le prix du lait payé au producteur breton a atteint 464 € quand le prix de la réforme se stabilisait à 1 275 €. Ce sont des prix plus attrayants de 15 à 20 % par rapport au niveau des 5 dernières années. Malgré une augmentation de certains postes de charges, la marge lait de certaines exploitations très performantes se situe sur des niveaux jamais égalés. Des stratégies de performances technico-économiques peuvent être mises en œuvre pour plus de revenu.

D'après l'analyse technico-économique de l'étude Cerfrance Bretagne 2024 portant sur des exploitations laitières

spécialisées, les écarts de performance s'accroissent. Pour ces exploitations conventionnelles de taille comparable, les écarts de la marge lait peuvent atteindre 93 € pour 1 000 l de lait [tab. 1]. Pour le quart meilleur*, la marge lait atteint un niveau de 350 €. Cette efficacité technico-économique tient à la gestion rigoureuse des charges opérationnelles et principalement du coût alimentaire. Ces exploitations performantes ont vendu 653 000 l de lait avec un coût alimentaire troupeau plus faible de 65 €/1 000 l. Ce critère représente 70 % de l'écart de marge observé entre les exploitations les plus et les moins performantes. Le

coût alimentaire est le premier poste de charge sur lequel il est pertinent d'agir pour retrouver de l'efficacité.

52 € D'ÉCART SUR LE COÛT ALIMENTAIRE DES VACHES LAITIÈRES

Les exploitations laitières issues de cette analyse ont des systèmes fourragers basés sur 40 à 46 % de maïs ensilage dans la surface fourragère [tab. 2]. Le niveau de lait vendu par vache est très proche pour ces deux populations, environ 7 800 l par vache. Mais la conduite technico-économique la plus efficace pour atteindre ce niveau de production passe par l'utilisation de deux leviers,

la gestion des quantités de concentrés et le coût de production des fourrages. Comme le montrent les résultats des exploitations les plus efficaces, la production de lait par vache est exprimée avec 600 kg de concentré en moins, ce qui impacte le coût du concentré. La différence de 162 € par hectare sur le coût moyen de la surface fourragère montre qu'il est important de retravailler le coût de production du maïs et de l'herbe pour améliorer le coût alimentaire et donc la marge de l'atelier lait.

DES OPPORTUNITÉS

Avec des perspectives de prix de correcteurs azotés très attractifs cet hiver pour compléter des maïs ensilages de bonne qualité en moyenne, le réajustement des quantités de concentrés distribués pour produire 8000 l de lait par vache est un levier d'action pour améliorer le coût alimentaire. Par ailleurs, l'inflexion du coût des matières premières et de l'énergie peut amener à vérifier le coût de production des fourrages : engrais, semence, traitement... Ces deux leviers actionnés peuvent assez rapidement améliorer l'efficacité de la marge lait et offrir la possibilité d'investir plus sereinement.

Céline Favé

celine.fave@bretagne.chambagri.fr

* Pour chaque année de clôture, les groupes inférieurs et supérieurs sont constitués à partir de 3 critères de performance économique : taux de marge lait sur production nette, taux de résultat courant avant main-d'œuvre sur production nette et résultat courant par UTH exploitant.



LA GESTION DES CONCENTRÉS

Consulter la page « Quelle efficacité des concentrés chez les vaches laitières ? », des résultats issus du réseau FarmXP sur notre site Chambre d'agriculture de Bretagne.

<https://tinyurl.com/concentres-vl>

Tableau 1 : comparaison des critères technico-économiques des exploitations laitières

	Performance --- (A)	Performance +++ (B)	Écart (B-A)
Volume de lait vendu	647 000	653 000	+ 6 000 l
Marge brute lait en €/1 000 l	257	350	+ 93 €
Charges opérationnelles lait en €/1 000 l	272	191	- 81 €
Coût alimentaire troupeau en €/1 000 l	205	140	- 65 €

Source : Étude lait spécialisée, 2024 - Cerfrance Bretagne.

Pour des volumes de lait livrés très proches, les exploitations laitières les plus performantes dégagent une marge supérieure de 93 €/1 000 de lait comparées aux moins performantes.

Tableau 2 : comparaison des conduites et du coût alimentaire vaches laitières

	Performance --- (A)	Performance +++ (B)	Écart (B-A)
Lait vendu par vache en litres	7 900	7 700	- 200 l
Quantité de concentré par vache en kg	2 080	1 430	- 600 kg
Coût moyen SFP en € par ha	582	420	- 162 €/ha
Part de maïs dans la SFP	46 %	40 %	- 6 %
Coût alimentaire vache laitière en €/1 000 litres vendus	168	116	- 52 €/1 000 l
dont Concentré	120	81	-37 €/1 000 l

Source : Étude lait spécialisée, 2024- Cerfrance Bretagne.

Les différences de performances technico-économiques trouvent leur origine dans le coût alimentaire : les quantités de concentrés et le coût de production des fourrages.



Répercussion du résultat technique sur la trésorerie

Le prix du lait a augmenté de façon importante ces dernières années. D'environ 350 €/1000 litres en 2020 et 2021, il atteint près de 470 € dans les résultats comptables de 2023 et 2024. Les charges ont suivi, avec un coût alimentaire des vaches laitières qui est passé de 98 €/1000 litres en 2020 à 142 € en 2024. Les charges de structure ont également beaucoup augmenté, de l'ordre de 70 €/1000 litres. Mais les hausses ne sont pas les mêmes dans tous les élevages. Les écarts se creusent entre les exploitations. Sur plus de 2200 exploitations qui clôturent chaque année leur exercice

comptable, les 25 % moins bonnes économiquement* ont un EBE qui ne dépasse pas 85000 €, tandis que les 25 % meilleures dégagent un EBE deux fois plus élevé, ce qui se répercute sur la trésorerie dont l'écart augmente de 80 % entre 2020 et 2024. Les écarts ne s'expliquent pas par les produits, puisque les volumes vendus et les prix de vente étaient comparables entre les groupes. En revanche, l'écart sur les charges augmente, et en première ligne le coût alimentaire du troupeau, qui est multiplié par deux. Pascale Van Belleghem, Cerfrance Bretagne



Fidélisation des salariés

L'EXEMPLE POSITIF DE VAUTOURNON

Sophie Gaimon et son équipe dans le laboratoire de transformation.

Dans leur exploitation porcine, Sophie et Cyrille Gaimon misent sur l'autonomie pour fidéliser leur équipe. Recrutement local, écoute et ambiance de travail sont les piliers de leur management.

À Fléré-la-Rivière (Indre), Sophie et Cyrille Gaimon, co-gérants de la ferme de Vautournon, dirigent depuis 2006 **une exploitation de 200 truies naisseur-engraisseur**, 280 ha de cultures, un laboratoire de transformation et une unité de méthanisation. Dix salariés et un apprenti les accompagnent. Leur credo : un management basé sur la proximité, l'autonomie et la reconnaissance. Leur recrutement privilégie l'ancrage local et l'adéquation humaine. « Le choix final se fait au ressenti », explique le couple. Au-delà des compétences, l'intégration dans l'équipe prime. « On privilégie également la proximité géographique de la ferme... C'est toujours rassurant d'avoir une équipe de salariés proches ». Résultat : un collectif stable, où chacun trouve rapidement sa place.

AUTONOMIE ET CONFIANCE

Le travail s'organise en trois pôles : l'élevage, les cultures et le laboratoire. Un rituel hebdomadaire réunit tous les salariés pour coordonner la semaine.

« On note le travail quotidien mais aussi les commandes, les réparations ou les entretiens à prévoir », indique Sophie. Avant d'ajouter : « On fonctionne avec des équipes qui sont organisées et autonomes, ils savent ce qu'ils ont à faire et ils ne rechignent pas à travailler ». Chacun est encouragé à « être force de proposition ». La reconnaissance s'exprime par des primes, chèques-cadeaux ou dispositifs d'épargne salariale.

L'esprit de famille reste central. An-

niversaires, pique-nique annuel ou simple café partagé entretiennent « une ambiance de travail positive ». La flexibilité horaire permet de concilier vie personnelle et professionnelle : « Il faut savoir être à l'écoute ».

Avec seulement un départ en trois ans, la ferme démontre l'efficacité de cette approche managériale, en évolution constante. Dans un secteur agricole en tension, l'exemple de Vautournon prouve que salariés et exploitants peuvent avancer ensemble.

Marie Couasnon

marie.couasnon@bretagne.chambagri.fr

Nous
priorisons
les relations
humaines pour
l'embauche de
nos salariés



MANAGER MIEUX,

Ce témoignage entre dans le cadre du projet « Manager mieux », financé par le fonds Casdar.

tinyurl.com/manager-mieux

Une équation économique complexe

LE POULET ECC, VERS UNE PRODUCTION PREMIUM ?

L'European Chicken Commitment (ECC) est une démarche datant de 2017, portée par trente associations de protection animale. Cette initiative, qui va au-delà de la réglementation, définit un modèle d'élevage avicole premium. Mais à quel prix ?

L'application de l'ECC impose plusieurs changements majeurs par rapport au système français standard. Le premier concerne la densité d'élevage, limitée à 30 kg/m² avec un seul détassage autorisé. Le second concerne le recours à des souches à croissance plus lente comme la Redbro. Au niveau du bâtiment, l'ECC impose l'ajout d'enrichissements et l'éclairage naturel devient obligatoire, complété par un éclairage artificiel atteignant 50 lux, contre 20 lux actuellement.

BIEN-ÊTRE AMÉLIORÉ, BILAN ENVIRONNEMENTAL DÉGRADÉ

Les résultats en termes de bien-être sont positifs. Moins de poulets inactifs, avec plus de comportements d'exploration et de confort. Les enrichissements combinés à la réduction de densité stimulent l'activité générale des poulets : perchage, toilettage, étirements des ailes et pattes, bains de poussière. Les troubles locomoteurs seraient également limités.

Paradoxalement, ce système, perçu comme plus « naturel », présente des impacts environnementaux dégradés : plus de consommation d'énergie, occupation des sols pour l'alimentation plus importante, dégradation de l'indice de consommation... Une étude néerlandaise estime que les émissions de gaz à effet de serre augmentent de 11 % par kilo de viande.

QUI VA PAYER ?

Mais cette évolution des conditions d'élevage a un coût. Si l'achat et l'amortisse-

ment des enrichissements représentent environ 1 178 € par an pour un bâtiment de 1 500 m², c'est surtout la baisse de productivité de 35 % qui pèse sur l'économie des élevages.

Cette moindre efficacité se traduit par une augmentation des coûts de production, variables selon les pays européens. Une étude comparative menée dans six pays de l'Union européenne révèle des hausses allant de 17,5 % en Espagne à 20,2 % aux Pays-Bas, avec 18,4 % pour la France. Les conséquences dépassent le cadre de l'élevage. Selon les projections, cette moindre productivité entraînera une hausse des importations pour répondre à la demande nationale, réduisant encore l'autosuffisance alimentaire. L'emploi dans la filière pourrait en pâtir, avec une réduction estimée à 25 % des emplois. La condition pour que cette production « premium » se développe restera celle du consentement à payer des consommateurs, le cahier des charges ne comportant aucune notion de rémunération pour les éleveurs.

En 2023,
4 poulets produits
en France sur 5
étaient standards



L'enrichissements et la lumière naturelle font partie des exigences du poulet ECC.

Élodie Dezat

elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr



LE PROJET COCORICO

Amélioration du bien-être animal, réduction de l'impact environnemental, prix bas, comment répondre aux attentes sociétales sans compromettre la viabilité des élevages de poulets standards ?

[bretagne.chambres-agriculture.fr/
detail-projet-rd/cocorico](http://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/cocorico)

AURÉLIEN LE CADRE

Lait et cultures à La-Vraie-Croix (Morbihan)

Aurélien représente la 6^e génération présente sur la ferme. Il nous présente les ateliers lait et cultures conduits sous le signe de la simplification et de la rentabilité.

« Je suis installé depuis 2019 après avoir été salarié de l'exploitation. Elle compte aujourd'hui 170 ha, 30 bœufs et un troupeau de 90 vaches qui produisent 500 000 litres de lait. Je suis associé avec mon oncle Stéphane : son fils Gabriel est salarié et il a pour projet de rejoindre le Gaec. Notre objectif principal est d'optimiser la rentabilité en simplifiant le travail afin d'équilibrer notre vie privée et professionnelle. Le bio a le défaut de ses qualités. Il faut sans cesse s'adapter à la météo et à la conjoncture avec peu de filets de secours, mais je le vis comme un défi et c'est très stimulant.

SIMPLIFIER LE TRAVAIL

Notre objectif sur l'atelier lait est d'optimiser la rentabilité et le temps de travail. Par exemple les génisses sont paillées et affouragées trois fois par semaine quand elles sont en bâtiment. Les bœufs sont conduits en veau sous la mère et sont élevés à l'herbe. Nous

cherchons à être le plus autonomes possible en maximisant la production de lait à l'herbe. Les vaches pâturent toute l'année ou disposent à l'auge d'une ration ensilage d'herbe maïs sans concentrés. Ce fonctionnement ne maximise pas la production mais nous permet de limiter

les interventions et les charges de fonctionnement. Les facteurs d'amélioration concernent la fertilité des vaches qui pâtit d'une ration alimentaire déséquilibrée. Nous réfléchissons cette année à récolter nos 6 ha de maïs en ensilage épi afin de concentrer l'énergie.

DES CULTURES DIVERSIFIÉES

Nous cultivons du colza, du mélange blé-féverole ou triticales féverole, du sarrasin, de l'orge de printemps et du maïs grain dans une rotation avec de la prairie de fauche. Sur cet atelier aussi, nous cherchons à réduire les charges. Nous produisons notre propre semence pour les méteils, le colza et les couverts d'interculture. Il nous faut cependant un apport de fertilisation extérieur en fumier de poulet conventionnel et fientes de volailles bio. Nos principales contraintes sont de bien démarrer les cultures et bien sûr de gérer le salissement. »

« Autonomie et simplification, gages de rentabilité et confort »



Gabriel et Aurélien Le Cadre

Romain Rétif

romain.retif@bretagne.chambagri.fr



LES 3 CONSEILS D'AURÉLIEN

- Ne pas sous-estimer la complexité de la conduite bio. Il faut être curieux et réactif pour s'adapter, se remettre en cause.
- Simplifier au maximum pour se dégager du temps pour réfléchir, s'informer, profiter de sa famille et de ses loisirs.
- Être le plus autonome possible, bien placer le curseur qui permet d'être rentable à peu de frais.

Vaches laitières



Charles Fossé,
Gaec des Vallons, Langon (35)

Une fin de saison bien remplie

« Les récoltes de maïs épi et de sarrasin sont terminées, tout comme la dernière coupe sur les prairies de fauche. Les prairies semées fin août ont été pâturées par les génisses avant l'hiver. La rentrée des animaux se prépare, avec 60 ha de céréales à semer dans les prochaines semaines. Côté troupeau, la FCO a provoqué des retards de reproduction. L'inquiétude reste forte face aux risques sanitaires et à leurs possibles répercussions économiques. Malgré tout, les laitières produisent encore 31 kg/j, avec un quart de la ration au pâturage. »

Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr

Moutons et houblonnière



Anaïs Langlais et Antoine Floury
Brélidy (22)

Un automne riche d'activités

« La récolte de houblon a été bonne. Mi-octobre, les cônes, transformés en pellets, ont été mis sous vide. Le gros de la production a déjà été livré aux brasseurs, souvent à court de houblon à cette période. Les brebis ont été mises à la reproduction pour des premières mises bas en mars. Les agneaux de printemps seront, eux, abattus en fin d'année. Nous prévoyons également de poser des clôtures, de semer les prairies et de presser du cidre avec les pommes d'un voisin bio. Nous planterons nos propres vergers cet hiver. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Maraîchage et brassiculture



Florian Tilly et Pierre-Jean Gougis
Plouguiel (22)

Préparer sereinement la nouvelle saison

« La vente des légumes baisse progressivement jusqu'à la mi-décembre. Cela nous laisse le temps de semer toutes nos planches de couverts végétaux en semis direct, sans travail du sol. Nous en profitons pour analyser nos chiffres afin de planifier l'année à venir, et pour passer nos commandes de graines et de matériel. Nous rangeons la ferme pour que notre outil soit pleinement opérationnel lorsque la saison reprendra, et profitons du temps plus libre pour suivre des formations et prendre quelques congés. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Légumes et grandes cultures



Nicolas Jourden
Taulé (29)

Récolter les choux-fleurs

« Sur les 10 ha implantés en choux-fleurs, la récolte s'étale d'octobre à mai. Le prix est correct et les rendements sont bons malgré les chenilles. Concernant l'itinéraire technique du chou-fleur, j'épands du fumier bovin, je plante entre le 15 juillet et le 15 août, et je bine cinq fois. Sur les 16 ha de couverts végétaux semés au 10 septembre : avant céréales de printemps, j'implante un mélange phacélie-avoine diploïde ; tandis qu'avant légumes d'industrie, j'opte pour un mélange avoine-seigle. »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Lait et grandes cultures



Aurélien Le Cadre,
La Vraie-Croix (56)

Place au semis de céréales

« Nous avons réalisé les derniers semis de couverts entre colza-céréales et maïs 2026. Pas de mélange récolté au printemps : uniquement du seigle et de l'avoine, qui seront détruits tôt afin de faire sécher les racines de rumex. Les prairies accessibles étaient bien pourvues en herbe. Au lieu de faire de l'affouragement en vert sur les prairies de fauche, nous avons réalisé de l'ensilage et de l'enrubannage. Place désormais à l'épandage du compost sur prairies et à la préparation des semis de céréales. »

Romain Rétif

romain.retif@bretagne.chambagri.fr

PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

ENGAGEMENT COLLECTIF

Participer à un
collectif pendant 4 ans :
un des **engagements**
requis pour la DJA

La Chambre d'agriculture de Bretagne vous propose
différentes solutions, en conformité avec les attentes
de la Région Bretagne

- **PARTICIPEZ À UN GROUPE D'ÉCHANGES :**
147 groupes près de chez vous
- **ADHÉREZ À UN COLLECTIF ASSOCIATIF :**
par exemple : Bienvenue à la Ferme et Résagri
- **PARTICIPEZ À NOS FORMATIONS :**
près de 800 formations sur tout le territoire breton



La force du collectif : tester, échanger, innover, conforter et... **avancer**

bretagne.chambres-agriculture.fr

   /ChambagriBzh


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE
BRETAGNE**



L'ajout d'une batterie permet de stocker l'électricité produite pour l'utiliser le soir, la nuit ou les jours moins ensoleillés. Cela augmente le taux d'autoconsommation.

Photovoltaïque et stockage

S'ÉQUIPER D'UNE BATTERIE, CHOIX JUDICIEUX ?

Autoconsommer son électricité solaire augmente la rentabilité et réduit la dépendance au réseau. Une batterie améliore l'autoconsommation, mais sa rentabilité est à étudier au cas par cas.

La batterie branchée sur votre installation électrique stockera des Kilowattheures (kWh), lorsque la production photovoltaïque sera supérieure à votre consommation, qui pourront être restitués quand la situation s'inversera. En préalable de l'acquisition d'une batterie de stockage, il est nécessaire de rechercher les économies d'énergie et de décaler, quand c'est possible, la mise en fonctionnement des appareils consommateurs en milieu de journée.

DIMENSIONNEMENT

La capacité de la batterie doit correspondre à la puissance de votre installation photovoltaïque et à votre profil de consommation d'électricité. Une batterie a plusieurs caractéristiques importantes :

- La capacité, qui correspond à la quantité d'énergie pouvant être stockée ;
- La puissance qui est la vitesse à laquelle l'électricité peut être chargée ou déchargée. Une batterie de 5 kWh pourra absorber ou injecter 2,5 KW maximum en instantané ;
- La durée de vie indiquée en nombre

de cycles de charge par décharge. Les batteries lithium affichent entre 4000 et 6000 cycles, ce qui correspond à une durée de vie d'une douzaine d'années selon leur utilisation.

Pour prolonger la durée de vie de la batterie, il est conseillé de ne pas la charger à plus de 80-90 % et de ne pas la décharger en dessous de 20 %. Ce réglage peut être automatisé selon les modèles. Une batterie de 10 kWh a donc une capacité exploitable inférieure et sa valeur exacte dépend de l'âge de l'équipement et de son utilisation.

RETOUR SUR INVESTISSEMENT

L'investissement initial et votre tarif d'achat de l'électricité vont jouer un rôle dans l'intérêt économique. Aujourd'hui, il faut compter un investissement entre 300 et 500 € par kWh stocké. Cela devrait baisser dans les années à venir. Votre tarif d'achat d'électricité, actuel et à venir, est déterminant dans la rentabilité du projet.

On assiste à un fort engouement pour les batteries de stockage. Malgré leurs capacités à améliorer les taux d'autocon-

sommation, l'intérêt économique reste limité. Une étude personnalisée, réaliste et indépendante, vous permettra de faire le bon choix.

Cédric Havard

cedric.havard@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

0,6 %

C'est la part de la puissance photovoltaïque déployée en France en 2024 combinée à du stockage.



SE FORMER

Mesurez la faisabilité et l'intérêt de réaliser une centrale photovoltaïque sur votre exploitation agricole :

<https://tinyurl.com/SG5654>

Bocage

Brûlage des rémanents

UNE PRATIQUE ENCADRÉE

Alors que nous entrons dans la période la plus propice à la taille des végétaux, la question du brûlage des résidus et des enjeux de la qualité de l'air mérite qu'on s'y attarde.

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est encadré par la réglementation. En règle générale, il est interdit pour plusieurs raisons, émission de particules fines, de carbone, de dioxines..., mais des exceptions existent pour les agriculteurs, notamment pour les résidus qui ne peuvent pas être valorisés.

UN CADRE RÉGLEMENTAIRE NATIONAL

Ainsi, le bois provenant d'élagage réa-
lisé sur l'exploitation agricole (vergers,
haies bocagères) ou de l'entretien de la

forêt au titre de l'exploitation agricole
peut être brûlé à l'air libre. Attention,
il convient de ne pas tailler les haies ni
couper les arbres entre le 16 mars et
le 15 août afin de respecter la période
de nidification et de reproduction des
oiseaux. Les déchets végétaux des
haies paysagères de propriété privée
ne rentrent pas dans les résidus issus
d'exploitation.

ET DÉPARTEMENTAL

La réglementation liée au brûlage des
déchets verts fait l'objet d'un arrêté

préfectoral. Il est donc nécessaire de
s'y référer car il existe des différences
entre départements. D'une manière
générale, il convient de rester à bonne
distance des habitations, de disposer
en permanence de moyens d'extinction
et d'alerte des services d'incendie et
de secours, de garder les foyers sous
surveillance et de les noyer en fin de
journée. Enfin, si le foyer est à proximité
d'une route, la fumée dégagée ne doit
pas entraver la visibilité des automobi-
listes.

Par ailleurs, tout brûlage est interdit
lorsque la procédure « alerte » pol-
lution atmosphérique est déclenchée
par le préfet. Vous pouvez consulter
le site web de votre préfecture ou bien
www.airbreizh.asso.fr.

DES ALTERNATIVES AU BRÛLAGE

Plusieurs solutions de rechange au
brûlage existent. Dans le cadre d'une
filière « bois-énergie », les tiges et
branches de taille suffisante — pour le
bois-bûches +10 cm de section et 7 cm
pour le bois-plaquettes — peuvent être
utilisées sous forme de combustible. Le
branchage issu de l'entretien au lamier
peut être broyé et utilisé en litière ou
en apport localisé sur les bords de
champs.

Anne Courtois

anne.courtois@bretagne.chambagri.fr



Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit mais des exceptions existent pour les agriculteurs.



POUR EN
SAVOIR PLUS

tinyurl.com/brulage-residus

Station expérimentale maraîchage d'Auray

Un atelier Bioblitz pour recenser la biodiversité

Lors de la porte ouverte à la station expérimentale de la Chambre d'agriculture à Auray, le Comité Régional du Développement et de la Formation (Coredef) a animé un atelier de type bioblitz autour de la biodiversité. Ce format consiste à recenser un maximum d'espèces (faune et flore) sur un site donné, en un temps court. Pendant deux heures, naturalistes, entomologistes, ornithologues, étudiants, agriculteurs et conseillers ont observé ensemble la vie présente sur la station grâce aux pots Barber (carabes, limaces et araignées), avec des filets fauchoirs (coccinelles, abeilles, chrysopes), grâce à des loupes et des clés botaniques pour identifier les plantes, et en écoutant activement les oiseaux.

Cet atelier a mis en évidence la richesse biologique des milieux agricoles et le rôle essentiel que joue la biodiversité



dans la santé des sols et des cultures. Une belle occasion d'illustrer les liens étroits entre pratiques agricoles et écosystèmes !

Laurence Albert

laurence.albert@bretagne.chambagri.fr



DÉCOUVRIR

Ensemble, ils osent l'agroécologie :

<https://collectifs-agroecologie.fr/regions/bretagne/>

Rendez-vous technique « Cultiver sa prairie »

Gérer durablement les vivaces dans les prairies

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Le Rendez-vous « Cultiver sa prairie »* s'est tenu le 9 septembre, au Lycée Kerlebos à Saint-Thuriau (56). Les thèmes abordés étaient : valoriser la biodiversité des pâtures, maîtriser les plantes indésirables et assurer leur pérennité.

Pour obtenir une prairie de qualité, il est essentiel de favoriser une flore appétente et adaptée aux besoins nutritifs des animaux. Les échanges ont porté sur les leviers agronomiques et les modes d'exploitation efficaces pour maintenir une flore de qualité et limiter les adventices. Un focus a été fait sur la gestion des rumex et charbons, avec des pistes pour les contrôler avant et après leur développement.

Parmi les solutions présentées, l'innovation du désherbage ciblé avec l'outil ARA d'Ecorobotix permet de rattraper des situations complexes. Une démonstration

a eu lieu, illustrée par le retour d'expérience d'une prestation déjà proposée en Normandie. Cette technologie réduit de 60 à 90 % la surface traitée par rapport à la pulvérisation classique, offrant économie, efficacité, préservation des trèfles et réduction des produits phytosanitaires. Le désherbage chimique reste un dernier recours qui ne remplace pas les bonnes pratiques de gestion des prairies. Par exemple, une prairie surpâturée favorisera toujours le développement des rumex.

Marine Futsch et Céline Bruzeau

marine.futsch@bretagne.chambagri.fr

**Un événement organisé par Blavet terres & eaux avec la Chambre d'agriculture de Bretagne et d'autres partenaires.*



FORMATION

Gérer durablement les vivaces dans les cultures et les prairies :

<https://tinyurl.com/sa6861>



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
en CDD, CDI et stages
dans des domaines variés :
agronomie, élevage, conseil en
entreprise, énergie, environnement...
ainsi que dans les métiers supports.

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr



Mon#Métier
Ma#Passion

 **mes satimages**

AGRICULTURE DE PRÉCISION

**Piloter
votre fertilisation
avec
MesSatimages**

- Blé : optimiser les apports de fin de cycle pour combiner rendement et qualité
- Colza : déterminer précisément les besoins de vos colzas
- Toutes cultures : valoriser vos intrants grâce à la répartition de doses



VOTRE CONTACT :
Anaïs CHARMEAU
Centre de services MesParcelles
02 23 05 10 44
mesparcelles@bretagne.chambagri.fr



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Laurence Albert
Animatrice Ecophyto

laurence.albert@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Justine Aubril
Conseillère entreprise
et installation 35

justine.aubril@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Flore Blondeau-Calvez
Animatrice Rés'agri Brest
et Rés'agri 29

flore.blondeau-calvez@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Anne Briend
Conseillère et chargée d'études
en production laitière

anne.briend@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Céline Bruzeau
Conseillère agronomie
et bassins versants

celine.bruzeau@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Marie Couasnon
Chargée d'études
en alimentation porcine

marie.couasnon@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Anne Courtois
Chargée d'études politiques
réglementaires
environnementales

anne.courtois@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Élodie Dezat
Chargée d'études
en aviculture

elodie.dezat@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Céline Favé
Conseillère et chargée
d'études production laitière

celine.fave@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Stéphanie Floch
Chargée d'animation
territoriale
Questembert - Vannes

stephanie.floch@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Marine Futsch
Conseillère agronomie
et bassins versants

marine.futsch@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Nabila Gain
Conseillère relations
humaines

nabila.gain@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Olivier Girma
Chargé d'animation
territoriale

olivier.girma@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Olivier Guiguen
Juriste fiscalité et société

olivier.guiguen@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Gaëlle Guiocheau
Chargée d'animation
territoriale
Morbihan/Saint-Pol-de-Léon

gaelle.guiocheau
@bretagne.chambagri.fr

Dossier



Cédric Havard
Conseiller énergie -
expertise photovoltaïque

cedric.havard@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Aurélie Lajoye
Chargée d'animation
territoriale
Monfort-Brocéliande

aurelie.lajoye@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Philippe Lannuzel
Chargé d'études et de conseil
protection des cultures
et biodiversité

philippe.lannuzel@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Sophie Le Du
Chargée d'animation
territoriale
Lannion - Guingamp

sophie.ledu@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Christophe Le Nancq
Chargé d'animation
territoriale Loudéac

christophe.lenancq
@bretagne.chambagri.fr

Dossier



Denis Lebossé
Station de Kerguéhennec

denis.lebosse@
bretagne.chambagri.fr

page
4



François Moret
Chargé de missions
EDE-CFE

francois.moret@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Jeanne Pourias
Chargée de mission systèmes
de cultures innovants

jeanne.pourias@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Romain Rétif
Conseiller
production laitière

romain.retif@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Delphine Scheck
Chargée de mission
économie-emploi

delphine.scheck@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Véronique Taleb
Equipe Animation
Territoriale 22-29

veronique.taleb@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Maëlie Trédan
Chargée de mission
économie emploi

maelie.tredan@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Astrid Van der Hecht
Chargée d'animation
territoriale Hennebont

astrid.vanderhecht@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Véronique Vannier
Chargée de mission
travail en agriculture

veronique.vannier@
bretagne.chambagri.fr

page
6

RENDEZ-VOUS
LE 9 janvier 2026 pour
le prochain numéro du mag !



**ENVIE DE BOOSTER VOS
ACTIVITÉS ET PARTAGER
VOTRE PASSION ?**



**Adhérez à Bienvenue à la ferme
Bretagne, le réseau convivial alliant
circuits courts et agritourisme !**

300
adhérents

500
événements toute l'année



VISIBILITÉ - ACCOMPAGNEMENTS - PARTENARIATS

CONTACTEZ-NOUS
06 33 26 89 59

Rejoignez-nous sur   
bienvenue-a-la-ferme.com/bretagne

